

RÉSIDENCE 2024-2027
Diplôme d'études spécialisées en médecine vétérinaire (D.É.S.)
Option sciences cliniques vétérinaires (#259013)

DATE LIMITE POUR FAIRE SA DEMANDE D'ADMISSION ET LA RÉCEPTION DES DOCUMENTS : 15 JUIN 2024, 8h00

CONCENTRATION : DENTISTERIE VÉTÉRINAIRE

NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES : 1

DESCRIPTION :

La résidence est un programme de 2^e cycle plein temps s'échelonnant sur **3 ans** (36 mois), comprenant 108 crédits principalement sous forme de stages et conduisant à un diplôme d'études spécialisées (D.É.S.) en médecine vétérinaire. Le programme comporte un entraînement intensif en clinique. Les stages cliniques se font principalement dans l'option choisie. D'autres stages s'effectuent dans diverses spécialités afin de rencontrer les exigences de formation des organismes professionnels reconnus (American Veterinary Dental College). Les tâches du résident ou de la résidente pendant son programme seront :

- Participer aux examens des animaux admis en externe, en urgence et des patients hospitalisés;
- compléter un projet de recherche clinique pour lequel il existe des possibilités de subvention;
- contribuer à la supervision quotidienne des stagiaires du service de dentisterie vétérinaire;
- participer à des travaux pratiques offerts aux étudiants et aux étudiantes du 1^{er} cycle.

La résidente ou le résident aura droit à trois (3) semaines de vacances annuelles établies par la direction du programme et le secteur clinique en fonction des besoins. Si la résidente ou le résident n'est pas de garde, elle ou il bénéficiera des mêmes jours fériés que le personnel enseignant. Toute activité de pratique hors programme doit être déclarée à la direction du programme et à la vice-doyenne aux affaires cliniques et à la formation professionnelle afin d'éviter tout conflit d'intérêt. Après un an, à la satisfaction de la résidente ou du résident et de son comité conseil, elle ou il pourra s'associer à un programme de maîtrise.

PRÉALABLES :

- Détenir un diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un diplôme jugé équivalent
- Avoir complété un internat ou posséder une expérience équivalente
- Obtenir le droit de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec avant de débiter le programme
- Connaissance suffisante de la langue française

DROITS DE SCOLARITÉ (Les montants sont affichés en devise canadienne):

- Étudiant(e) québécois(e), canadien(ne) hors Québec et français(e)/belge francophone : En moyenne 4 769 \$ / année
- Étudiant(e) international(e) : En moyenne 18 457 \$ / année, incluant l'application de la bourse d'exemption UdeM

Pour avoir de plus amples informations concernant le financement pour la clientèle étudiante étrangère (à l'exception des citoyen(ne)s français(es) et belges francophones), veuillez contacter Mme Marie-Eve Bouchard marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca

RÉMUNÉRATION :

- 24 000 \$ /première année
- 26 000 \$ /deuxième année*
- 29 000 \$ /troisième année*

À ces montants s'ajoutent une somme de 1 584 \$ pour la première année, de 1 716 \$ pour la deuxième année et de 1 848 \$ pour la troisième année (3,6 % pour le paiement des jours fériés et de 3 % pour les avantages sociaux).

*La poursuite pour une deuxième et troisième année dépend de la satisfaction mutuelle de la résidente ou du résident et de la Faculté.

La résidente ou le résident dispose d'un montant total de 3 200 \$ pour ses années de formation. Ce montant alloué peut couvrir la participation à plus de deux congrès et pour l'achat de livres en direct avec la discipline (*montant maximal de 500 \$*).

DÉBUT ET FIN DU PROGRAMME: 3 septembre 2024 au 3 septembre 2027

POUR POSTULER :

Toute personne intéressée doit compléter pour le **15 juin 2024, 8h00 au plus tard** les procédures suivantes :

- Manifester son intérêt auprès de Mme Marie-Eve Bouchard marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca
- Remplir la demande d'admission; <https://admission.umontreal.ca/admission/depot-de-la-demande/demande-dadmission/> (frais de 112 \$) et soumettre les documents suivants : une lettre d'intention, un curriculum vitae et le relevé de notes;
- Les adresses courriel de trois répondant(e)s vous seront demandées durant le processus d'admission; elles ou ils devront remplir un formulaire qui leur sera envoyé directement par l'Université de Montréal et le retourner, dûment complétés, en suivant les consignes qui leur seront transmises. Aucun autre formulaire ou lettre de recommandation n'est requis;
- La clientèle étudiante qui a fait un stage au CHUV (Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire de l'Université de Montréal) doit fournir son évaluation de stage avec sa demande d'admission.

Important : indiquer la concentration choisie sur le formulaire de demande d'admission

LA DIVULGATION DU CHOIX DES CANDIDAT(E)S :

Le **15 juillet 2024, 8h00** par téléphone et courriel. La candidate ou le candidat aura 24 heures pour accepter l'engagement ou se désister. Advenant un désistement, la personne suivante sera contactée, jusqu'à ce que tous les postes soient comblés. Ce processus peut prendre plusieurs jours. Les candidates et les candidats sur la liste d'attente et les refus seront avisés par courriel. **Le classement ne sera pas divulgué.**

POUR INFORMATIONS CONCERNANT LE PROGRAMME :

Dre Caroline Proulx, m.v., DES, DAVDC, Service de dentisterie et chirurgie orale, CHUV, UdeM caroline.proulx.2@umontreal.ca

POUR INFORMATIONS SUR LE PROCESSUS D'ADMISSION :

Mme Marie-Eve Bouchard, Secrétariat aux affaires étudiantes, Faculté de médecine vétérinaire marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca
Téléphones : 450 773-8521 poste 8224 ou 514 345-8521 poste 8224

DATE LIMITE POUR FAIRE SA DEMANDE D'ADMISSION ET LA RÉCEPTION DES DOCUMENTS : 15 JUIN 2024, 8h00